

CNIRÉ - Rapport 2016

Tableau d'impacts des propositions du Cniré au regard des acteurs de l'éducation

Septembre 2016

Pratiques professionnelles

Ecole/Etablissement	Académie (régional)	National	Partenaires
<p>44 - Faire de la coopération un enjeu et une pratique collective ; développer une culture de la coopération entre les élèves, entre les enseignants et tous les acteurs de la communauté éducative, afin que chacun assume des responsabilités et prenne des initiatives pour répondre aux défis actuels de l'école.</p> <p>36 - Introduire des éléments inattendus dans les cadres scolaires, pour déclencher l'interrogation et changer les regards. Proposer de nouvelles pratiques culturelles et artistiques décalées par rapport aux routines scolaires (œuvre d'art prêtée, résidence d'artiste, collaboration avec un hôpital, intergénérationnel, affichage cinématographique, introduire du jardinage, du bricolage solidaire...)</p> <p>53 - Développer l'usage d'outils numériques pour favoriser l'apprentissage de l'oral et permettre aux élèves de travailler à leur rythme et d'y trouver une motivation supplémentaire ; accroître l'exposition des élèves à une langue étrangère grâce aux ressources numériques.</p> <p>55 - Mieux évaluer les compétences orales, de manière positive en valorisant la progression des acquisitions de la maternelle au lycée.</p> <p>56- Favoriser l'apprentissage de la parole dès le plus jeune âge, afin que les générations futures se sentent à l'aise dans les prises de paroles présentiels et vidéos.</p>	<p>28 - Promouvoir les journées locales de l'innovation, dans l'ensemble des académies, afin de rendre l'innovation plus lisible, mieux connue et d'inciter de nombreux professeurs à faire connaître leurs pratiques innovantes et à les partager avec leurs collègues.</p> <p>54 - Entrer dans les apprentissages par les langues premières, favoriser l'apprentissage du français dans les territoires d'outre-mer en prenant appui sur la maîtrise de la langue première.</p>	<p>66 - Introduire le débat philosophique en baccalauréat professionnel, faire de cet espace de réflexion une opportunité de penser sa place dans le monde et de clarifier ses choix d'études et de parcours professionnels.</p>	<p>65 - Impliquer les familles dans le parcours de l'élève, en particulier celles qui sont éloignées de l'école et comprennent mal la complexité de l'orientation ; individualiser la relation aux familles dans une démarche active des conseillers d'orientation-psychologues auprès des familles qui en ont le plus besoin. Mettre en place un entretien individualisé avec chaque enfant et ses parents, lors de toute arrivée dans un nouvel établissement.</p> <p>61 - Utiliser les ressources du territoire pour aider les élèves à clarifier leurs choix de parcours, et s'approprier pleinement le dispositif « parcours avenir ».</p>

Organisation scolaire

Ecole/Etablissement	Académie (régional)	National	Partenaires
<p>62 - Favoriser les projets multi-âges et multiniveaux à l'école maternelle et élémentaire, afin d'accroître l'inclusion des élèves, de favoriser leur autonomie et leur confiance en eux.</p> <p>45 - Favoriser les occasions de convivialité et de plaisir d'être et de faire ensemble. La convivialité et le plaisir constituent d'excellents moteurs d'apprentissage et permettent de consolider des compétences collectives de réalisation de projets, à la fois pour les élèves et pour les adultes.</p> <p>41 - Ouvrir davantage les espaces scolaires à d'autres usages et d'autres publics, faciliter la création de « Tiers lieux » qui permettent la rencontre, la coopération, la mutualisation des ressources et des compétences.</p> <p>63 – Mieux respecter le temps de développement personnel de l'élève et son rythme propre dans l'élaboration des parcours</p> <p>64 - Permettre des parcours plus personnalisés afin de sortir d'une linéarité figée, grâce au développement de passerelles à tous les niveaux d'enseignement.</p> <p>59 - S'inspirer de dispositifs mis en place pour les élèves à besoins particuliers, qui pourraient servir à de nombreux autres des élèves, à l'instar de ce qui se pratique dans l'enseignement agricole, dans les REP +, les</p>	<p>31 - Mettre le numérique au service de la formation d'un praticien réflexif, afin de construire sa professionnalité, en lien avec ses collègues, en utilisant les technologies numériques pour l'échange, la construction et le partage de contenus, l'analyse des pratiques, la mutualisation des recherches et réflexions pédagogiques.</p>	<p>35 - Que les professeurs devenus chefs d'établissement puissent s'ils le désirent, conserver un service d'enseignement.</p> <p>67 - Nommer les lycées par le terme unique de « Lycée », abandonner les dénominations ségrégatives – lycée professionnel, lycée général et polyvalent, lycée général et technologique – au profit de la dénomination unique de « Lycée ».</p>	<p>38 - Mieux identifier les différents acteurs locaux, associatifs, culturels, sociaux, économiques..., ayant une mission éducative. Développer une meilleure connaissance de ces acteurs, construire des temps de rencontre et d'échange avec eux pour faciliter la co-construction de projets.</p> <p>39 - Mobiliser les compétences des associations et fédérations d'éducation populaire pour l'ingénierie des projets éducatifs de territoire, l'identification des ressources, l'animation de réseaux, le pilotage de l'évaluation, la formation des acteurs.</p> <p>43 - Développer des financements croisés de projets, des offices de mutualisation..., formaliser les engagements de chacun par des conventions multi partenariales et pluriannuelles.</p> <p>58 - Mettre en place des dispositifs qui favorisent la parole des parents autour de la vie de l'élève et qui facilitent la relation avec les partenaires de l'école pour une compréhension mutuelle qui donnent du sens aux activités scolaires.</p>

<p>outre-mer...au service de leur réussite</p> <p>49 - Mettre en place des temps dédiés à la coopération dans et à l'extérieur des établissements afin de permettre aux équipes éducatives au sens large de travailler sur des projets communs, interdisciplinaires et intercatégoriels, de manière plus solidaire et plus efficace.</p> <p>51 - Permettre aux équipes éducatives de disposer de 4 demi-journées, dans l'année, destinées à la concertation et aux échanges, afin de travailler ensemble, d'être solidaires dans leurs actions et de répondre efficacement à la mise en place des réformes.</p>			
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

Développement professionnel			
Ecole/Etablissement	Académie (régional)	National	Partenaires
<p>33 - Instaurer un journal de bord des expérimentations et des innovations dans chaque établissement, afin de créer une mémoire de ce qui a été réalisé, en partenariat avec tous les acteurs impliqués.</p> <p>32– Elaborer dans chaque établissement un plan de développement professionnel interne, étayant les objectifs du projet d'établissement et concrétisés par des documents de contractualisation avec l'académie et la collectivité territoriale partenaire.</p>	<p>26 – Développer dans toutes les académies, des équipes d'accompagnateurs des innovations et des expérimentations - équipes pluricatégorielles, interdisciplinaires, hors hiérarchie -, en lien avec les Espé et la formation continue des professeurs.</p> <p>27 - Proposer un accompagnement à toute équipe qui le souhaite, l'aide d'un tiers externe, accompagnateur, afin de favoriser le travail d'équipe, de développer une culture de la coopération, de l'entraide et de la mutualisation., et de la prise en compte de la parole de l'élève.</p> <p>48 - Inciter les acteurs du système éducatif à « aller voir ailleurs », faciliter les échanges avec les autres ministères, les</p>		<p>42- Intensifier le partage de ressources et d'outils produits par les associations d'éducation populaire et autres acteurs proches de l'école avec l'ESENESR, les Espés, et les responsables académiques de la formation de l'encadrement.</p>

systèmes éducatifs étrangers, d'autres institutions, associations, entreprises, afin d'élargir leur regard et se confronter à d'autres pratiques professionnelles.

29 – Proposer aux professeurs stagiaires des Espé de devenir **ami critique d'une équipe innovante**, afin de les sensibiliser, à l'expérimentation et à l'innovation dès le commencement de leur carrière.

52 - Développer les formations professionnelles en favorisant **les communautés de pratique**, utiliser pleinement les outils numériques complémentaires des échanges présentsiels, pour développer l'expertise et l'intelligence collective.

30 - « **Vivre une semaine dans la peau d'un élève** », proposer à un professeur stagiaire de suivre une semaine de cours dans les mêmes conditions qu'un élève de collège ou de lycée afin de saisir toutes les dimensions du « métier d'élève », des attendus implicites de l'école, des contraintes qu'elle impose...

57 - Intégrer davantage *la fabrique de la parole* dans les dispositifs de **formation de l'ESPE**, dans l'ensemble des disciplines et des niveaux.

60 – Repenser les objectifs, les modalités et les contenus d'un **tronc commun**, entre tous les acteurs de l'éducation - professeurs des écoles, agrégés, de lycées professionnels, certifiés, conseillers principaux d'éducation, - au sein des Espé en formation initiale et adopter la même démarche en formation continue.

Gestion des ressources humaines

Ecole/Etablissement	Académie (régional)	National	Partenaires
<p>50 : Faciliter la prise de fonction des nouveaux arrivants dans un établissement (débutants ou entrants), par des échanges sur les questions concrètes, des réussites locales présentées par des partenaires, des rencontres pédagogiques, la découverte des innovations en cours, afin de faciliter les échanges et les opportunités de coopérations futures.</p>	<p>40 - Mettre en place des «équipes d'amélioration de l'école» interdegrés, intercatégoriels et partenariaux, formées et régulées sur le mode des « <i>school improvement team</i> », pour développer l'évaluation d'école ou d'établissement au regard des objectifs de son projet.</p> <p>34 - Reconnaître et valoriser l'engagement des personnels dans les démarches d'innovation dans le cadre de l'évaluation institutionnelle et/ou dans l'entretien professionnel avec le chef d'établissement.</p> <p>37 -Décloisonner la gestion des personnels enseignants entre le 1^{er} et le 2nde degré pour permettre les interventions croisées entre les deux degrés.</p>	<p>46 : Faire évoluer l'évaluation des personnels dans un sens plus collectif, dans une démarche d'auto-évaluation du travail d'équipes - où l'investissement serait valorisé- capables de définir des critères d'efficacité et de poser un regard critique et constructif sur leur fonctionnement.</p> <p>47 : Introduire une nouvelle épreuve d'interaction dans les concours de recrutement des personnels enseignants et d'encadrement, comme cela a été fait dans les épreuves de recrutement de l'ÉNA, et d'autres écoles, afin de recruter des acteurs plus aptes à échanger, écouter et coopérer.</p>	